



Timothée Duverger
Docteur en histoire

© Françoise Stjepovic

Les utopies locales au service du monde d'après ?

Dans son livre *Utopies locales, les solutions écologiques et solidaires de demain*, **Timothée Duverger** s'attache à décrire les utopies qui, grâce à l'expérimentation de solutions solidaires et écologiques au niveau local, pourraient faire évoluer les institutions politiques et le système libéral. Entretien.

Union Sociale : Dès le début de l'ouvrage, vous répondez à ceux qui dénoncent une « illusion localiste ». Dans quel contexte s'inscrit votre essai ?

Timothée Duverger : Deux éléments m'ont conduit à travailler sur ce sujet : le contexte de crise systémique et un manque de reconnaissance académique des travaux sur les territoires. Ainsi, d'un côté, nous sommes de plus en plus régulièrement confrontés à des crises globales, à l'image de la crise sanitaire qui impacte actuellement le monde

entier. Nos sociétés étant interconnectées, cette crise entraîne une réaction en chaîne, induisant des conséquences économiques, sociales et même politiques. Face à cela, des réflexions naissent sur l'articulation entre le global et le local. À la faveur de la crise et des pénuries d'approvisionnement de certains produits, les enjeux autour du *Made in France* et d'une certaine forme de souveraineté prennent, par exemple, une nouvelle dimension. De la même façon, les questions d'aménagement des territoires ont une portée différente : on interroge les fonctionna-

lités résidentielles, productives et commerciales de nos espaces. Suite aux périodes de confinement, on aimerait les repenser pour créer des communautés et des territoires plus diversifiés. Cela pousse à inventer des modèles de sociétés plus résilients, à même de faire face à ces crises. D'un autre côté, sur le plan de la recherche académique, les travaux sur les territoires restent insuffisamment reconnus, hormis sous l'angle des inégalités territoriales que beaucoup d'essayistes traitent parfois en les instrumentalisant. Or, depuis les années 1980, certains

chercheurs de l'ESS s'y intéressent et montrent que des innovations sociales et de nouveaux modèles émergent localement.

Union Sociale: Durant le premier confinement, on n'a cessé de prédire l'arrivée d'un « monde d'après ». Est-ce que la crise sanitaire peut déboucher sur une crise systémique capable de faire émerger une autre façon de concevoir la croissance ?

Timothée Duverger: Tout le monde parle de ce « monde d'après », mais j'estime que des utopies locales existent déjà. Et l'ESS en est un acteur clé, c'est l'agent du changement social dans ces nouveaux processus. Mais un an après le premier confinement, on voit bien que ce monde d'après ne tombera pas du ciel et qu'il sera un sujet de tensions et de luttes. Pour autant, on sent des évolutions positives, avec un retour en grâce de l'ESS et des questions de transitions. Les élections municipales et leur vague verte de 2020 l'ont montré. Un secrétariat d'État à l'ESS a aussi été créé en juillet dernier, qui prévoit par exemple de relancer les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Ce sont des signaux faibles, mais ils montrent qu'il y a une prise en compte de ces aspirations. Vont-ils en revanche entraîner un changement de système ? L'histoire n'est jamais écrite.

Union Sociale: Le possible changement systémique que vous décrivez dans votre essai s'appuie sur la théorie des biens communs... Comment définir cette notion ?

Timothée Duverger: C'est l'idée de sortir de la dualité entre l'État et le marché, entre le public et le privé. Face à des partenariats public-privé décriés, la théorie des communs considère que l'on peut déclarer des ressources communes, qu'elles soient naturelles, sociales ou immatérielles – à l'image de l'eau, de l'emploi ou de la culture. Pour qu'elles deviennent

un commun, il faut ériger un faisceau de règles autour de l'accès et du prélèvement de ces ressources pour y offrir un accès équitable et éviter leur raréfaction. Enfin, il faut une gestion avec une gouvernance démocratique où tout le monde a voix au chapitre.

Union Sociale: Quel peut être le rôle de l'ESS dans l'émergence de ce « monde d'après » ?

Timothée Duverger: L'ESS est déjà en train de faire émerger des solutions. En mutation constante depuis le XIX^e siècle, elle se formalise depuis les années 1980, jusqu'à la loi Hamon de 2014. Elle s'appuie aujourd'hui sur trois piliers : un but non lucratif (on ne rémunère pas des actionnaires ou de manière limitée); une gouvernance démocratique (une personne égale une voix) et participative; et enfin une utilité sociale. Elle regroupe un ensemble d'acteurs très hétérogènes, des coopératives aux mutuelles, en passant par les fondations, les associations et des sociétés commerciales, dont les principes les rapprochent. Toutes ne sont pas exemplaires d'un fonctionnement tourné vers la solidarité et la transition, mais il existe cette « aile marchante », dont les acteurs s'engagent pour le développement et la recherche du bien-être plutôt que pour la croissance économique. C'est le cas, par exemple, de la Coopérative Railcoop qui vient de réunir le capital nécessaire, via une levée de fonds citoyenne, pour réhabiliter une ligne de train entre Bordeaux et Lyon, abandonnée par la SNCF, et revita-



© Françoise Stjepovic

« L'ESS fournit des cadres législatifs et des modes d'actions qui permettent de mettre en

œuvre concrètement ces initiatives s'écartant du jeu de concurrence de l'économie libérale. »

liser le territoire le long de la ligne. Ces acteurs se positionnent sur la transition écologique par le biais de l'économie circulaire et sur la lutte contre les inégalités territoriales à travers un modèle de transport durable. Des solutions voient déjà le jour !

Union Sociale: Quelles formes prennent ces utopies locales émergentes et de quelle façon l'ESS s'y inscrit-elle ?

Timothée Duverger: L'ESS fournit des cadres législatifs et des modes d'actions qui permettent de mettre en œuvre concrètement ces initiatives, s'écartant du jeu de concurrence de l'économie libérale. Elle respecte l'individu, mais valorise la coopération et s'inscrit dans un collectif. Elle intègre les citoyens à ses structures et agit avec les pouvoirs publics pour abolir les fonctionnements qui souvent partent du sommet de l'État et cloisonnent les solutions par secteur. L'ESS cherche plus ►

Qui est-il ?

Timothée Duverger est docteur en histoire, chercheur associé au Centre Émile Durkheim et maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux, où il développe la formation initiale et continue sur l'économie sociale et solidaire et dirige la chaire Territoires de l'ESS (TerrESS). Il a notamment publié avec Xavier Itçaina et Robert Lafore *Les trois visages de l'ESS. Institutionnalisations, trajectoires, territoires* (Le Bord de l'Eau, 2020) et *Utopies locales, les solutions écologiques et solidaires de demain* (Les Petits Matins, 2021).



© Françoise Stjepovic

« Les territoires devraient pouvoir prendre des initiatives et essayer ensuite. Cela améliorerait les logiques de coopération plutôt que de mise en compétition des territoires. »

▷ à faire du lien, à travailler en partenariat et à construire des approches plus ascendantes – parties du terrain – et plus transversales. Pour y parvenir, il faut faire bouger les modes d’actions publics : je milite pour des partenariats public-ESS ! Les pouvoirs publics ont besoin aujourd’hui de réfléchir à de nouveaux fonctionnements, alors qu’il y a parallèlement une réduction des moyens alloués aux territoires et une explosion des besoins sociaux. En encourageant les initiatives des citoyens et des acteurs économiques et sociaux, *via* les Appel à manifestation d’intérêts par exemple, on peut faire remonter rapidement des idées du terrain. Ce soutien des pouvoirs publics est indispensable si l’on veut accélérer le changement d’échelle de ces initiatives.

Union Sociale : Pour mettre en œuvre ces idées, il faut donc des outils concrets et une gouvernance adaptée. Parmi eux, il y a les SCIC...

Timothée Duverger : Les SCIC (sociétés coopératives d’intérêt collectif) ont été créées au début des années 2000 dans l’optique d’appréhender l’économie dans une logique partenariale et d’aller vers une production de services « communs ». Engagées sur le marché économique et ancrées localement, elles intègrent différents collèges de parties prenantes parti-

cipant à la gouvernance : les salariés, les bénéficiaires, les collectivités locales et même parfois l’État.

Union Sociale : Est-ce un pas de plus vers une réelle coconstruction et coproduction des politiques publiques avec la société civile et à un niveau local ?

Timothée Duverger : Cela démarre seulement pour l’instant ! La démocratie bouge, tâtonne, travaille... Le mot « coconstruction » apparaît pour la première fois, au niveau législatif, dans la loi sur l’ESS de 2014. Il s’agit de voir comment on décide et comment on met en œuvre ensemble. C’est ce modèle que porte par exemple la SCIC #Aptic, qui œuvre pour l’inclusion numérique et compte l’État parmi ses sociétaires. Mais ces nouveaux modes de « faire » se heurtent à des cultures politiques et administratives qui commencent tout juste à évoluer.

Union Sociale : La mise en œuvre concrète de ces nouveaux modèles passe par des expérimentations au niveau local...

Timothée Duverger : En France, la Constitution reconnaît le droit à l’expérimentation, mais il est très verrouillé. Dans la loi en cours « 4D », pour « différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification », l’expérimentation n’est même pas mentionnée et se cantonne à une tolérance à une adaptation locale de la loi. C’est un recul alors même qu’Emmanuel Macron avait annoncé la valorisation de l’expérimentation locale ! De plus, on parle ici d’adaptation des politiques publiques au niveau des territoires, mais attention à ce que des logiques d’attractivité ne conduisent pas à de nouvelles inégalités territoriales. Pour moi, les territoires devraient pouvoir prendre

des initiatives et essayer ensuite. Cela améliorerait les logiques de coopération plutôt que de mise en compétition des territoires. Au lieu de ça, un collectif de départements qui voulait expérimenter le revenu de base s’est vu refuser ce droit par l’Assemblée nationale. C’est très dommageable, parce que l’État ne fait pas confiance aux territoires.

Union Sociale : Vous défendez la création d’un État social-écologique qui succéderait à l’État providence. Quels seraient ses contours ?

Timothée Duverger : D’une part, les États providence sont aujourd’hui construits sur le modèle de la réparation, en matière sociale, plutôt que sur celui de la prévention, qui permettrait pourtant d’éviter des coûts. D’autre part, la question écologique, avec son lot d’inégalités environnementales, de précarité énergétique ou d’inégalité d’accès aux ressources, n’est pas prise en compte. Comment aller vers l’intégration de cette dimension écologique dans une logique de justice sociale ? Le lien au local est essentiel ici : la crise écologique se manifeste au niveau des territoires, avec des canicules dans les grands centres urbains très minéralisés, une pollution subie par les riverains proches de zones polluées, bientôt une montée des eaux sur la côte... S’appuyer sur les initiatives des citoyens qui habitent les territoires concernés prend tout son sens, notamment dans un contexte de manque de moyens de l’État, et pourrait permettre de glisser vers un État social-écologique capable de garantir le bien-être de tous, en mutualisant le risque écologique ●

Propos recueillis par Juliette Cottin